

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21669 - 80ÈME ANNÉE

Prix Jeunes Talents France L'Oréal-UNESCO pour les Femmes et la Science

Ambinintsoa Volatiana Ramanamahefa : « Améliorer la prise de décision lorsqu'il y a des risques d'inondation »

« Une meilleure représentativité des femmes dans la science apporterait des perspectives diversifiées et enrichirait les solutions proposées. », déclare Ambinintsoa Volatiana Ramanamahefa, une des deux chercheuses réunionnaises lauréate en 2024 du Prix Jeunes Talents France L'Oréal-UNESCO pour les Femmes et la Science. Doctorante au Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy), Université de La Réunion-CNRS-Météo France, le but de ses recherches est d'anticiper et prévenir les conséquences des fortes précipitations dans les zones tropicales

L'ambition et la persévérance sont les deux adjectifs qui la caractérisent le mieux. Ambinintsoa Volatiana Ramanamahefa a dédié sa vie à anticiper les conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes engendrés par le réchauffement climatique, en particulier dans les pays les plus exposés. La scientifique mène aujourd'hui sa thèse sur l'étude de l'influence du relief des îles sur l'intensification des précipitations, dans le sud-ouest de l'océan Indien. En parallèle, elle est engagée dans la transmission de son expertise sur les radars météorologiques. Elle a ainsi formé des étudiants et des météorologues de Madagascar et des Seychelles pour les aider à appréhender les impacts des cyclones.

Quels sont les enjeux de vos recherches et leurs applications ?

La zone sud-ouest de l'océan Indien est soumise à des précipitations intenses en raison de son climat tropical et de la topographie des îles. De plus, la plupart des pays de cette région sont en développement et très vulnérables. Mon travail permet d'identifier à fine échelle les zones à risque de fortes pluies, souvent sous-estimées par les services météorologiques opérationnels en raison du manque de données.



Photo : Fondation L'Oréal Clemence LOSFELD

L'idée est d'utiliser les observations radars pour restituer de manière optimale les précipitations à large échelle. Cela permettra d'améliorer la prise de décision lorsqu'il y a des risques d'inondation, et donc de mieux protéger les personnes et les biens.

Pourquoi avez-vous choisi une carrière scientifique ?

J'ai grandi dans une famille de scientifiques. Plutôt que de nous raconter des histoires ou des contes, mon grand-père nous expliquait des phénomènes naturels. Cela a nourri ma curiosité, et c'est cette passion qui m'a guidée vers une carrière scientifique.

Que peuvent apporter les femmes en science ?

La science reste un domaine majoritairement dominé par les hommes. Actuellement, je suis par exemple la seule femme dans notre équipe radar. D'un point de vue professionnel, ma motivation principale est donc

d'acquérir une expertise approfondie dans mon domaine, la physique de l'atmosphère, un domaine où les femmes s'expriment de plus en plus, mais pas encore assez ! Au-delà de mes aspirations personnelles, je pense également que mon rôle en tant que femme scientifique est de servir d'inspiration pour les jeunes filles qui rêvent de faire carrière dans la science.

Présentation du projet de loi de finances en Conseil des ministres

Budget 2025 : 250 millions d'euros enlevés à la « mission Outre-mer »

Ce 10 octobre, le projet de loi de finances a été présenté en Conseil des ministres. Il prévoit une baisse de 250 millions d'euros pour la « mission Outre-mer », soit environ 10 %

Le projet de loi de finances 2025, présenté ce jeudi 10 octobre en Conseil des ministres, prévoit des mesures drastiques pour réduire les dépenses publiques, avec un objectif de 60 milliards d'euros d'économies. Les Outre-mer ne seront pas épargnés : le gouvernement Barnier envisage une coupe de 250 millions d'euros dans le budget dédié à la mission

Outre-mer, ce qui représente une diminution d'environ 10 % par rapport à l'année précédente.

Désormais fixé à 2,49 milliards d'euros, ce budget sera en grande partie alloué aux exonérations de charges sociales, qui en absorberont 64 %. Le logement bénéficiera de 7 % des fonds, 5 % seront destinés au soutien aux collectivités locales ultramarines, tandis que 3 % financeront un fonds exceptionnel d'investissement et 2 % iront à la continuité territoriale.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Filière canne : le revenu insuffisant des planteurs cause principale de la crise, pas la météo

En 2024, la récolte de canne à sucre sera inférieure à 1,3 million de tonnes. Selon le co-président du CTICS représentant l'industriel Tereos, la cause principale est la météo et pas le revenu des planteurs. Cette analyse contraste avec celle de la CGPER pour qui le problème du revenu des agriculteurs. En effet, La Réunion est habituée aux cyclones. Mais précédemment, le nombre de planteurs et la superficie plantée étaient plus importants : plus de 2 millions de tonnes de cannes à sucre avaient été récoltées en 1980, l'année du cyclone Hyacinthe, et encore près de 1,6 million de tonnes en 2007 après le passage de Gamède.

Dans le journal télévisé de Réunion Première de ce 10 octobre, il était question de la campagne sucrière. La parole était donnée à Florent Thibault, directeur agricole de Tereos et co-président du CTICS. La récolte de canne à sucre attendue sera inférieure à 1,3 millions de tonne. Rappelons que cela correspond à 500 000 tonnes de moins que la moyenne observée avant la suppression du quota sucrier en 2017. Ce quota sucrier permettait un prix de rachat garanti du sucre invendu pour un quota de 300 000 tonnes par an, largement supérieur à la production sucrière réunionnaise. La suppression de cette garantie en 2017 fait reposer l'avenir de la filière canne-sucre-alcools-énergie sur la stratégie du seul industriel, Tereos.

D'après le représentant de Tereos, le résultat attendu de la récolte a pour cause principale le climat : « C'est lié notamment au passage du cyclone Béal en début d'année qui a fortement impacté les cannes. Derrière on a eu la tempête tropicale Candice qui est venue renforcer ce phénomène. A la suite de cette tempête, on a eu dans le Grand Sud jusqu'à l'Est, un couvert nuageux assez permanent qui a limité le processus de photosynthèse ».

Pour lui, le prix de la canne à sucre n'est pas la raison : « une tonne de cannes aujourd'hui, c'est de l'ordre de 107 euros pour l'agriculteur, tout compris. Ce qui pêche aujourd'hui, ce n'est plus la rémunération de la tonne de canne en elle-même, mais c'est le volume de production par chaque planteur ».

La CGPER fait part d'une autre analyse. Dans une lettre adressée le 26 septembre au préfet, aux présidents de la Région et du Département et aux ministres de l'Agriculture, et des Outre-mer, le syndicat précisait notamment ceci :

« Les planteurs sont aujourd'hui démotivés, voire démoralisés. Les petites exploitations se dirigent vers

l'abandon de la culture de la canne ou la reconversion vers des productions maraîchères ou fruitières. Nos exploitations agricoles sont en crise financière, et des tensions alarmantes commencent à apparaître. Le risque de voir les campagnes futures gravement menacées est extrêmement élevé. Le véritable enjeu aujourd'hui réside dans la perte des revenus, particulièrement préoccupante pour les petites et moyennes exploitations, qui se trouvent dans une situation de plus en plus précaire. »

Baisse de 10 % de la superficie en cannes depuis la fin du quota sucrier

La Réunion est une île tropicale. Elle est donc concernée par les cyclones. Notre île a déjà connu le passage d'ouragans dévastateurs. Cela n'a pas empêché les planteurs de récolter largement plus de 1,3 million de tonnes de cannes à sucre.

En janvier 1980, le cyclone Hyacinthe a ravagé La Réunion : 12 jours de pluies intenses, plus de 5 mètres d'eau tombés sur le volcan, et de nombreux drames humains. Le cyclone Hyacinthe a profondément marqué les esprits. Malgré cela, les planteurs ont tout de même livré 2,1 millions de tonnes de cannes cette année-là.

À l'époque, la surface consacrée à la culture de la canne à sucre atteignait environ 33.000 hectares. Sept usines étaient encore en fonctionnement, alimentées par 10000 livreurs contre à peine 2000 aujourd'hui.

En 2007, le cyclone Gamède avait fait beaucoup de dégâts. À cette occasion, des records mondiaux de précipitation sur les durées de 3 à 9 jours avaient été relevés. 1,5 million de tonnes de cannes à sucre avaient été récoltées, soit 300 000 tonnes de plus que ce qui est prévu cette année.

Depuis Gamède, le quota sucrier a été supprimé. La situation des planteurs s'est dégradée depuis 2017 : 10 % des terres cannières ont été abandonnées, transformées en zone constructible ou consacrées à d'autres cultures. C'est une des conséquences du problème de revenu rencontré par les planteurs.

C'est bien là que réside la principale explication à la chute de la production de canne à sucre à La Réunion.

M.M.

Oté

Toussèl avèk li mèm lé dir pou in marmaye suiv in bon skolarité, lé pa inpossib mé lé dir Baya pou in kréolizan san pour san

Mi rapèl sa la spass néna in bon boute tan dann inn famiye komor. Bonpé zanfán mé in momon té pa tro kalifyé dann lékol franssé. Sé pou sa, èl l'avé touzour in baton avèk èl é sa lété konm in rézon sifizante pou ké bann marmaye i fé zot travaye lékol lo myé k'i pé.

Kan bann gran la komanss avanss in pé lékol, té zot momon so kou issi téi done azot konm korvé okipe bann pli pti. Si tèlman ké dé zané apré ni pé di toute bann zanfán la réissi shakinn pou gingn in diplôme avèk momandoné in travaye pou shakinn.

Si bann amontrèr i anparl sète afèr-la sé pars bann marmaye in famiye nonbrèz la réissi mé sé galman pars in ka konmsa lé rar é dizon sa sé in léksèpsion par rapor la plipar bann paran téi gingn pa fé gran shoz pou ède zot marmaye dann zot travaye lékol.

Yèr matin Axel Gauvin, Prézidan lofis la lang la rapèl amwin in n'afèr. Granmèr lété pa tro avanssé lékol pars d'apré sak mi kroi èl té dann lobligassion okipe son bann ti-sèr ti-frèr é kan èl la gingn in garsson èl la désside sirvèye ali dann son travaye lékol. In zour son garsson, noute papa par l'fète la domann Gran-mèr si èl téi vé fé réssité ali son lésson

Granmèr la di oui mé èl la di galman èl lé pa sir konprann lo bann lésson, mé sak lé sir si i rode karote aèl, èl i mank ar pa d'romarké. Sé pou sa mon papa la résite son bann lésson o mo pré pou pa mon granmèr i ramass ali. Sé konmsa mon papa la plito réissi son lékol é mwin pèrsonèl mwin mla touzour panss mon gran-mèr téi koné lir épi ékri san konète la totalité d'son savoir.

Sak mwin lé sir sé lo gran rol mon granmèr la zoué dann lo parkour éskolèr mon papa, mèm k'èl l'avé kite lékol apré lo kour élémantèr.

Toussa pou dir si la famiye i vé é si èl i trouv la métode k'i fo, èl i pé ède son zanfán dann lékol mé si èl i panss, koméla bann amontrèr lé kalifyé é ké zot i pé, zot toussèl, amene bann marmaye dann shomin la réissite lékol mwin lé sirésèrtin la réissite sar pa o boute lo shomin é nou lé pa paré pou diminyé lo ta bann zilétre issi La Rényon, san konté labssanss noute lang kréol dann linstrikssion bann zanfán rényoné mé sa i fo ni anparl souvan é lo myé possib pars sa sé in n'afèr kapital.

A bon antandèr salu !

Justin